

Annexe 2

Feuillet 3

Ceci est mon testament spirituel :

Je veux mourir dans la Foi et la Communion  
de l'Eglise Catholique Romaine au service de laquelle  
Dieu m'a appelé à consacrer ma vie pour le service  
de tous mes frères les hommes.

Je suis en qui j'ai cru, comme l'a dit saint Paul.  
J'implore la miséricorde de Dieu pour qu'il me donne  
de contempler son visage.

Je demande pardon à tous ceux <sup>non,</sup> qui mes paroles, mes  
actions, mes décisions ou mes omissions, auraient été  
occasion de souffrance ou de scandale.

J'offre ma vie pour l'Eglise, en particulier pour les  
Eglises locales de Soissons et de Créteil qui ont été  
confiées à mon ministère : qu'elles soient des lieux  
de liberté et de paix, pourvoyeurs d'espérance pour tous  
les hommes et toutes les femmes de l'Ardenne et du  
Val de Marne, surtout les pauvres, les jeunes et les  
enfants.

J'invite les fidèles catholiques à ne pas se diviser  
afin que le monde croie, et à ne pas cesser d'intercéder  
pour que le maître de la moisson envoie des ouvriers à  
la moisson.

Que Marie fût pour moi, maintenant et à l'heure de  
ma mort.



Fait à Créteil, le 15 Août 2001

Daniel Labille